

LE GRAND SILENCE

Il n'est pas si loin le temps où les médias suisses alimentaient le débat sur l'asile presque quotidiennement. La menace d'un envahissement par des «profiteur·se·s» et des «réfugié·e·s économiques» mettait régulièrement le peuple en émoi. Depuis quelques temps, il règne cependant un calme inhabituel autour de cette thématique. Cela est certainement dû au fait que l'UDC a globalement perdu de son dynamisme et que, mis à part Andreas Glarner, le parti ne donne plus la priorité au thème de l'asile dans son action politique.

Toutefois, l'élément qui a le plus contribué à la disparition du domaine de l'asile dans le débat public est sans aucun doute la restructuration du domaine de l'asile décidée en 2016. Celle-ci s'annonçait comme une «solution miracle»: procédure d'asile plus rapide, plus efficace et plus équitable, assortie de coûts moins élevés et d'une application plus rigoureuse, accompagnée d'une représentation juridique complète pour toutes les personnes requérantes d'asile et garantissant les valeurs de l'Etat de droit et de l'humanisme. Toutefois, la restructuration a dès le début fait l'objet de nombreuses critiques.

La «Coalition des juristes indépendant·e·s pour le droit d'asile» présente, pour la première fois depuis l'entrée en vigueur de la restructuration le 1er mars 2019, une analyse détaillée de la restructuration et ses conséquences pour les personnes requérantes d'asile. Les conclusions de ce rapport de 40 pages sont limpides: l'accélération de la procédure d'asile est impitoyable et provoque les dégâts attendus. Les décisions en matière d'asile sont très souvent imparfaites et ne prennent pas suffisamment, voire pas du tout en compte des faits essentiels. La rapidité avant tout semble être la devise du Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM). Le fait que le Tribunal administratif fédéral suive un peu trop ce credo pousse à la réflexion.

De son côté, la protection juridique ne dépasse pas, jusqu'à ce jour, le statut d'une instance corrective. Il arrive trop souvent qu'un mandat soit révoqué. De ce fait, on ne décèle que rarement dans le travail des représentant·e·s juridique le caractère protestataire nécessaire. Les différences flagrantes dans la qualité de la protection juridique entre les régions soulèvent également des questions.

Les centres fédéraux nouvellement créés ressemblent pour leur part beaucoup à une «boîte noire»: l'accès pour les personnes solidaires y est limité et les voix critiques sont donc devenues plus rares. Les personnes requérantes d'asile elles-mêmes ont nettement moins de contacts avec le monde extérieur qu'auparavant et le sens de la mission de la seule institution sur place supposée indépendante, à savoir la protection juridique, est moindre voire inexistant. Pour le SEM, agir largement à l'abri de la critique publique est bien évidemment confortable. L'analyse montre cependant qu'il existe un large besoin d'action. Dans cet ordre d'idées, le rapport contient des revendications



Solidarité sans frontières

BULLETIN
SOLIDARITÉ SANS FRONTIÈRES

N° 4, DÉCEMBRE 2020

WWW.SOSF.CH



En raison de la pandémie, beaucoup de projets et d'événements ont été annulés ou reportés. Cela n'a pas empêché le mouvement de défense des exilé·e·s de protester! Nous publions ici des photos de trois manifestations qui ont eu lieu récemment: Stop Isolation (Berne), Evacuer MAINTENANT (Berne) et Non au centre de renvois (Genève).

Manifestation «Stop Isolation» à Berne. Le 22 septembre, 200 personnes manifestent contre l'isolement des exilé·e·s.

Accès à l'éducation

Faire tomber les barrières

page 2

Violences dans les centres Zurich et Fribourg

page 4

Europe État des lieux

pages 5-8

qui tournent principalement autour de la prolongation de tous les délais de traitement et de recours en première et deuxième instance de la procédure d'asile. Pour cela, la volonté politique et la reprise d'un débat sérieux sont nécessaires.

Moreno Casasola, Freiplatzaktion Basel

Pour en savoir plus sur la coalition ou pour lire le rapport complet:
www.bündnis-rechtsarbeit-asyl.ch

EDUCATION POUR TOUTES ET TOUS – MAINTENANT !

Lancement de la campagne

Le Syndicat des services publics (ssp-vpod), Solidarité sans frontières (Sosf) et l'Union des étudiant·es de Suisse (UNES) ont lancé jeudi 1^{er} octobre la campagne «Education pour toutes et tous – maintenant!», qui vise améliorer l'accès des personnes exilées à la formation et au travail. La campagne a démarré par le lancement d'une pétition nationale intitulée «Améliorer l'accès à la formation et au travail pour les personnes exilées!», qui met en avant six revendications centrales.

Pour Katharina Prelicz-Huber, présidente du ssp-vpod, «les personnes réfugiées, demandeuses d'asile, déboutées ou sans-papiers qui veulent se former et travailler se heurtent souvent à des obstacles insurmontables. Pour ces personnes, l'accès à l'éducation doit être simplifié. C'est pourquoi nous demandons un élargissement de l'Agenda Intégration Suisse à tout·es les exilé·es, peu importe leur statut de séjour. De plus, il doit être possible de terminer une formation même en cas de rejet de la demande d'asile.»

Une intégration rapide dans les écoles

Concernant les enfants et les jeunes, Bettina Looser, experte en éducation, migration et intégration, rappelle que les conditions de vie défavorables et une éducation en classe séparée sur le long terme compliquent l'intégration sociale et le processus d'apprentissage «Les familles doivent être hébergées rapidement dans des lieux adaptés aux enfants, et ceux-ci doivent être intégrés aussi vite que possible dans les structures scolaires ordinaires. Par ailleurs, les jeunes exilé·es ont besoin d'offres de passerelles à plein temps et d'un accès à l'enseignement professionnel et gymnasial.»

«Les obstacles pour accéder aux universités, aux hautes écoles et aux hautes écoles pédagogiques sont encore trop importants!», déclare Sabine Zurschmitten, responsable de la communication et du travail politique du projet Perspectives-études de l'UNES. «Il est urgent que la Confédération, les cantons et les universités veillent à ce que les exilé·es ayant une bonne formation soient soutenu·es dans l'accès aux hautes études et que leurs diplômes soient plus facilement reconnus.»

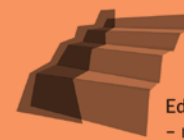
Depuis plus d'une année, Solidarité sans frontières (Sosf) et le Syndicat des services publics (ssp-vpod) travaillent ensemble sur la question de l'accès au système éducatif suisse pour les personnes exilées. Le 1^{er} octobre, avec de nouveaux partenaires, nous avons lancé une pétition demandant des mesures pour en finir avec cette discrimination.

La formation tout au long de la vie

Pour Amanda Ioset, secrétaire générale de Solidarité sans frontières, la formation doit être promue tout au long de la vie. «Pour les exilé·es âgés de plus de trente ans, les offres de formation sont encore plus restrictives que pour les plus jeunes. Chacun·e doit pouvoir bénéficier de la formation continue, même à l'âge adulte. Cours de langue, rattrapage de la formation de base ou formation continue sur le plan professionnel: ces possibilités doivent exister aussi pour les personnes exilées.»

D'autres actions verront le jour dans le cadre de la campagne «Education pour toutes et tous – maintenant!» après le lancement de la pétition. Une première devait avoir lieu à Zurich le 31 octobre et donner la parole aux exilé·es pour présenter leurs revendications en matière d'accès à l'éducation. En raison de la situation sanitaire, nous avons dû la repousser. Mais les témoignages des personnes concernées peuvent être visualisés (en allemand) sur le site de la campagne: www.bildung-jetzt.ch. Au cours du premier semestre 2021, des objets parlementaires reprenant les revendications de la pétition seront déposés au Conseil national et au Conseil des États, ainsi que dans des

parlements cantonaux. La situation sanitaire rend la planification difficile! Mais la mobilisation est possible, notamment en faisant circuler la pétition électronique dans vos réseaux. Ne baissons pas les bras et continuons à lutter contre la discrimination et pour une éducation pour toutes et tous, même en temps de pandémie!



Education pour toutes et tous
- maintenant !

Signez et faites signer la pétition !

L'intégration des personnes exilées dans l'école, la formation et le travail est insuffisante. Les personnes réfugiées, demandeuses d'asile, déboutées et sans-papiers qui veulent se former et travailler se heurtent souvent à des obstacles presque insurmontables. Il est urgent d'améliorer l'accès à l'éducation.

La pétition «Améliorer l'accès à la formation et au travail pour les personnes exilées» peut être signée en ligne sur

www.education-maintenant.ch

Aidez-nous à la faire connaître et à récolter un maximum de signatures !

Red.

« Personne ne m'avait montré comment me connecter »

« Les maths et la géographie étaient très difficiles ! J'ai commencé en Suisse à apprendre ces matières, je n'ai pas l'habitude et n'arrivais pas à travailler tout seul. C'était trop difficile. Le prof de maths m'a envoyé les devoirs mais je n'ai même pas regardé. Ça me stresse les maths, alors je ne fais pas. »

« Je n'arrivais pas à travailler chez moi. Je partage ma chambre avec quelqu'un, on est 5 dans mon appartement du foyer, il y a du bruit. J'arrive mieux à me concentrer lorsque je suis tout seul. En plus, on parle toujours tigrinya. Avec le confinement, on parlait encore plus tigrinya parce qu'on restait entre nous. »

« Avant le confinement, je n'avais jamais fait mes devoirs avec l'ordinateur, c'est seulement avec toi que j'ai commencé. On a eu quelques cours d'informatique avant à l'école mais je n'arrivais pas à l'utiliser seul. Je ne me rappelais plus ce qu'on avait fait et comme je ne l'utilisais pas, je n'ai pas continué. Et puis j'ai aussi pris des cours d'informatique à l'AMIC avant le confinement, ça m'a beaucoup aidé. Ça m'a donné envie. J'ai appris à utiliser les accents, à écrire avec le clavier, les majuscules. Liban (le prof qui donne des cours à l'AMIC) a continué de m'aider pendant le confinement. »

« J'aime bien faire les devoirs sur l'ordinateur, mais avec toi. Sinon, c'est trop dur, c'est déprimant. Et en plus, je n'ai pas Internet chez moi. Je ne peux pas partager l'Internet de mon téléphone avec mon ordinateur parce que c'est trop lent. L'année prochaine, j'aimerais avoir Internet pour pouvoir utiliser mon ordinateur. Pendant le confinement, j'allais parfois dans un parc où il y a l'Internet. Il y a des tables où je pouvais travailler calmement. J'allais tout seul. »

« Je n'ai pas eu de contact avec les autres élèves, et seulement un petit peu avec mes profs. Je pouvais appeler mon prof de classe si j'avais besoin. Mais je n'ai téléphoné qu'à toi. On a travaillé ensemble, tu te rappelles ? Les profs m'envoyaient les devoirs et je les faisais ensuite avec toi. Je n'aime pas demander aux profs parce qu'ils n'ont pas beaucoup de temps. C'est normal, il y a d'autres élèves, je ne suis pas tout seul. »

Pendant le confinement, les enfants et les jeunes ont été confrontés à l'école en ligne. Un changement parfois difficile, en particulier pour les jeunes relevant du domaine de l'asile. Nous reproduisons ici le témoignage de Zenawi, un ancien requérant d'asile mineur non accompagné, qui s'adresse à Rachel Bolle, médiatrice à l'AMIC (Association de Médiatrices interculturelles). 3 ans de scolarité, Classe d'Orientation Professionnelle (après Access II). Le premier mois, il a travaillé sur son téléphone, puis il a reçu un ordinateur de l'Hospice général (service social du canton de Genève).

« Travailler sur un téléphone ou un ordinateur est très différent. Avec le téléphone, il est difficile de se concentrer. On me téléphone tout le temps, on m'envoie des messages auxquels je dois répondre et je n'arrive pas à avancer. Je perds mon temps. Avec l'ordinateur, je peux laisser mon téléphone de côté. »

« Si on continue avec le confinement, c'est très important d'avoir un espace comme l'AMIC qui reste ouvert. Comme ça je peux sortir de chez moi pour me concentrer. C'est motivant. »

« Lorsqu'on travaille ensemble, c'est mieux, car j'apprends en même temps. Sinon, c'est trop difficile, cela me donne mal à la tête, c'est le stress et après j'arrête. Je veux continuer à travailler avec l'ordinateur maintenant. J'ai envie de savoir mieux l'utiliser, c'est très important pour trouver du travail plus tard. Les cours à l'AMIC m'aident beaucoup pour ça. Mais avec le confinement, c'était encore différent de ce qu'on fait pendant les cours. Alors c'était bien de faire avec toi. »

« Les points positifs du confinement ? J'ai appris un petit peu mieux à utiliser l'ordinateur. Mais surtout, je n'avais jamais téléphoné à des personnes en parlant en français, comme avec toi par exemple. C'est difficile de parler en français au téléphone et encore plus de faire ses devoirs. Mais c'est un bon exercice pour moi. J'étais content que tu me téléphones. Et puis j'ai aussi écrit beaucoup de messages en français pour communiquer avec les profs. Ça aussi, je ne l'avais jamais fait. J'ai écrit beaucoup de messages en français pendant le confinement, c'est bien. »

« Toi tu m'as aidé à aller sur Classroom [la plateforme en ligne du DIP], à trouver les codes pour accéder à mon espace en ligne, à utiliser les adresses emails edu.ge, à changer les codes pour que je m'en rappelle, comment trouver les devoirs dans l'ordinateur, comment rendre les devoirs pour les corrections. Je ne connaissais rien à l'espace en ligne. On n'avait jamais fait ça avant. Personne ne m'a montré comment me connecter. Je n'arrivais pas non plus à aller chercher des informations pour faire les devoirs. Et puis j'ai aussi appris à écrire des emails avec toi. J'ai une adresse email mais je ne savais pas comment l'utiliser, trouver et lire les messages. Alors je donnais mon adresse et après c'était fini et je m'arrêtais là. C'est seulement avec mon assistante sociale que j'échangeais des mails, mais c'était toujours la même chose, alors je savais comment faire avec elle. »

VIOLENCES AU CFA DE CHEVRILLES/GIFFERS

Point de situation

L'association Solidarité Tattes, de Genève, est en contact avec les quatre demandeurs d'asile qui avaient porté plainte contre les violences perpétrées par des agents de sécurité du centre fédéral d'asile (CFA) de Chevrières/Giffers. En septembre dernier, trois membres du comité ont donné rendez-vous aux plaignants, pour faire un point de leur situation.

À la suite de la plainte, la vie dans le CFA ne s'est pas améliorée : les agents agresseurs sont restés en place encore plusieurs semaines. Pour les quatre requérants, cela a été source d'angoisse, de stress, de cauchemars et d'humiliations.

Deux d'entre eux ont dû être hospitalisés en clinique psychiatrique. Ils sont sortis du système de Dublin et entrés en procédure nationale. C'est un énorme soulagement, puisque l'un des deux requérants nous avait fait part à plusieurs reprises de son envie de mettre fin à ses jours s'il devait retourner vivre au CFA. Les raisons de sa sortie du système de Dublin ne sont pas claires, le SEM ne les ayant pas communiquées.

Les deux autres hommes sont encore en procédure Dublin, et résident toujours à Giffers. Ce jour-là, nous n'avons pu rencontrer que l'un d'entre eux. Il nous a dit que les deux agents agresseurs n'étaient plus au CFA de Giffers et que cela rendait la vie moins difficile. Il nous a raconté son quotidien et le florilège de règles absurdes, qui semblent avoir pour seul objectif de faire comprendre aux requérant·e·s qu'ils et elles n'ont aucun droit et doivent se taire. Par exemple, il est interdit d'amener de la nourriture dans le centre ; les repas n'étant pas suffisants, les gens achètent leurs propres aliments, qu'ils cachent dans les champs alentour et les mangent quand ils en ont l'occasion. Les personnes sont fouillées à chaque entrée et sortie du centre et les fouilles inopinées en chambres sont fréquentes. De nombreuses punitions sont administrées, par exemple en cas de retard de cinq minutes aux repas, ou parfois pour des raisons qui ne sont pas spécifiées.

Le quatrième homme n'est pas venu au rendez-vous. À notre retour à Genève, nous apprenons... qu'il a été arrêté et emmené à l'aéroport de Genève pour son renvoi en Allemagne ! Cette personne était NEM-Dublin-Allemagne et le délai de son renvoi avait été fixé à la fin de l'année. Il a donc été renvoyé alors même que la procédure de sa plainte pénale était en cours, et malgré nos démarches auprès de Mario Gattiker.

Solidarité Tattes, Genève

Pour plus d'informations sur l'association
www.solidaritetattes.ch

CANTON DE ZURICH

Le régime répressif se maintient

À Zurich, des médecins et des activistes sonnent l'alarme depuis plusieurs mois. Dans les lieux d'hébergement d'urgence du canton, aucun concept de sécurité suffisant n'a été mis en place pour prévenir la propagation du coronavirus. Dans le cadre de la campagne « Nous dénonçons » (voir Bulletin de septembre 2020), les avocats Marcel Bosonnet et Peter Frei ont déposé une plainte pénale contre les responsables de la Direction de la sécurité du canton de Zurich. Ils ont montré en détail que la politique de la Direction zurichoise de la sécurité dirigée par Mario Fehr (PS) était non seulement dangereuse mais également punissable. Rien ne s'est passé jusqu'à ce que les conséquences de cette négligence deviennent soudainement très claires début octobre : sur 36 personnes résidant au centre d'urgence d'Urdorf, 16 ont été testées positives au coronavirus. La police a alors transféré tout·e·s les résident·e·s dans l'ancien centre de soins Erlendorf à Zurich et a décrété la quarantaine.

Ce qui s'est passé ensuite met en lumière l'esprit dans lequel semble agir la Direction zurichoise de la sécurité. Le mercredi d'après, soit le 7 octobre 2020, deux des personnes logées au centre d'Erlendorf ont grimpé sur le rebord d'une fenêtre du troisième étage et sont tombées. On ne sait pas si elles ont sauté ou si elles ont chuté. Le motif de l'éventuelle fuite n'est pas clair non plus. Toujours est-il que la Direction de la sécurité a immédiatement publié un communiqué de presse

qui commence ainsi : « Plusieurs de ces personnes ont purgé des peines de prison, parfois longues », et qui continue par ces mots : « Depuis leur arrivée en Suisse, ces personnes se font remarquer de manière répétée en ne respectant aucune règle ». Une seule phrase du communiqué est véritablement consacrée aux faits survenus. Le reste du texte démontre clairement l'aversion nourrie à l'égard des personnes exilées et les diffament collectivement et sans fondement en les traitant de criminel·le·s.

Malgré de vives critiques dans les médias et au sein de son propre parti, le conseiller d'Etat socialiste Fehr poursuit imperturbablement sur sa lancée. Au lieu de se positionner face

aux critiques, il a ordonné le retour des personnes exilées dans l'abri de protection civile d'Urdorf tard dans la soirée du dimanche – pour que cela passe inaperçu et, selon les personnes concernées, sans faire de préavis.

Entre-temps, Marcel Bosonnet a demandé la fermeture du centre d'Urdorf auprès du ministère public zurichois. Celui-ci a de son côté sollicité une levée d'immunité au Grand Conseil. La direction du Grand Conseil a décidé de ne pas soumettre la plainte au vote du Conseil et donc de ne pas y donner suite. Des actions en justice contre cette décision sont en train d'être examinées.

Hanna Stoll
plus d'informations sur www.sosf.ch

« Malgré de vives critiques dans les médias et au sein de son propre parti, le conseiller d'Etat socialiste Fehr poursuit imperturbablement sur sa lancée. »

L'EUROPE CONTRE LES MIGRATIONS

Pour un pacte avec les migrant·e·s

Le « Nouveau pacte pour la migration et l'asile » proposé par la Commission européenne demeure fondé sur l'impératif d'empêcher la plupart des migrant·e·s du Sud d'accéder au territoire Européen. Un nouveau pacte avec les migrant·e·s est indispensable.

L'incendie du camp de Moria au début du mois de septembre a poussé la Commission européenne à réagir en présentant son « Nouveau pacte pour l'immigration et l'asile », le 23 septembre 2020. Décrit comme « un nouveau départ pour la migration en Europe », le Pacte n'offre aucune perspective pour mettre un terme au *conflit de mobilité* qui sous-tend la crise des politiques migratoire européennes.

Ce pacte de la Commission contre les migrant·e·s promet de réduire le nombre de migrant·e·s parvenant en Europe en continuant à placer, tout au long de leur trajectoire, des chaînes de contrôle externalisées. Les personnes qui arriveront à rejoindre le continent seront rapidement triées dans des infrastructures de détention aux frontières. Les rares qui parviendront à inscrire leur vie dans le cadre de législations sur l'asile toujours plus limitant, seront relocalisées dans les États-membres selon un mécanisme de répartition basé sur la taille de la population et la richesse des pays. La majorité des demandeur·se·s d'asile dédébouté·e·s seront orientés vers les États-membres qui refusent la relocalisation pour qu'ils se chargent de leurs expulsions – ce que la Commission appelle la « solidarité flexible ».

La Commission a conclu un accord entre les États-membres sans consulter les migrant·e·s – et à leurs dépens. La plupart des outils proposés par le Pacte n'ont rien de nouveau, et n'ont jamais réussi à mettre durablement fin à l'immigration illégalisée. Au contraire, ils ont entraîné la mort de plus de 40 000 migrant·e·s aux frontières de l'Europe depuis la fin des années 1980, et créé une importante population précarisée au cœur de l'UE. Comment ces mêmes mesures produiraient-elles aujourd'hui des résultats différents ? Les migrant·e·s continueront d'arriver, beaucoup resteront bloqué·e·s dans les États de première ligne, ou dans d'autres États de l'UE dans l'attente de leur expulsion. Le Pacte (s'il est accepté) se traduira par la perpétuation et la généralisation du système des hotspots. « Plus jamais de Moria » : la rhétorique de la Commission voudrait nous en persuader, mais les ruines de Moria pourraient bien figurer l'avenir de la politique migratoire de l'UE. Une approche entièrement différente des migrations est nécessaire.



**Solidarité
sans
frontières**

DOSSIER 4 – 2020
SOLIDARITÉ SANS FRONTIÈRES

DÉCEMBRE 2020

**EUROPE :
ÉTAT DES LIEUX**



Manifestation « Non au centre de renvoi ». 2000 personnes ont défilé dans les rues de Genève pour s'opposer à la construction d'un centre fédéral de renvoi au Grand-Saconnex.

Vers un pacte avec les migrant·e·s

Imaginons que la Commission européenne veuille et puisse réorienter sa politique migratoire dans le but de désamorcer et transformer le conflit de mobilité : à quoi pourrait ressembler un pacte avec les migrant·e·s ? Il devrait partir de la réalité sociale de la migration, lui offrir un cadre légal pour se déployer et impliquer les migrant·e·s dans la définition des politiques qui les concernent. Il devrait transformer les processus qui produisent la migration forcée et la politique de fermeture de l'UE. Concrètement, il devrait contenir les quatre mesures essentielles suivantes :

Bulletin 4 – 2020

Solidarité sans frontières
Schwanengasse 9
3011 Berne
www.sosf.ch

sekretariat@sosf.ch
Fon 031 311 07 70
PC 30-13574-6

IBAN CH03 0900 0000
3001 3574 6
BIC POFICHBEXXX



1. ENGAGEMENT POUR LA JUSTICE MONDIALE ET LA PRÉVENTION DES CONFLITS

Le pacte de l'UE avec les migrant·e·s mettra fin à toutes les relations politiques et économiques européennes – du soutien aux dictatures aux exportations d'armes, des accords commerciaux aux émissions carbone – qui contribuent aux crises conduisant à des déplacements massifs. Un véritable engagement en faveur de la justice mondiale et de la prévention des conflits est indispensable si l'Europe souhaite limiter les facteurs qui conduisent un trop grand nombre de personnes sur les chemins de l'exil, dont seule une petite partie atteint les côtes européennes.

2. S'ATTAQUER AUX « CAUSES PROFONDES » DU RACISME EUROPÉEN

Le pacte proposera des politiques audacieuses pour s'attaquer au passé et au présent colonial de l'UE et aux imaginaires raciaux qu'ils ont fondés ; il affirmera une vision positive de la vie en commun dans des sociétés diverses ; et établira en Europe un système économique plus inclusif et plus juste, qui désamorçera le ressentiment des populations européennes, perversément canalisé contre les migrant·e·s et les personnes racisées.

3. INSTITUER UNE LIBERTÉ DE MOUVEMENT UNIVERSELLE

Le pacte offrira à tous les migrant·e·s des voies légales d'accès et de séjour en Europe. Conséquence immédiate de l'institution du droit à la mobilité internationale, les migrant·e·s ne devront plus avoir recours à des passeurs, ne risqueront plus leur vie en traversant la mer – et n'auront donc plus besoin d'être secouru·e·s. N'étant plus contrôlée par des moyens militaires, la migration apparaîtra comme un processus normal et ne générera plus de peur. Le budget de Frontex, l'agence européenne de garde-frontières et de gardes-côtes, sera coupé. Un système d'asile européen perdurera, afin d'accorder protection et soutien à celles et ceux qui en ont besoin. Les anciens hotspots et centres de détention serviront de ministères de l'accueil, qui enregistreront les migrant·e·s et les réorienteront vers le lieu de leur choix. L'enregistrement sera ainsi le premier pas vers la citoyenneté européenne, transformée en une véritable institution post-nationale.

4. DÉMOCRATISER LES FRONTIÈRES

Ce pacte, résultat d'une vaste consultation avec les migrant·e·s, les organisations qui les soutiennent et les États du Sud, proposera, suivant Étienne Balibar, de démocratiser les frontières en instituant « un contrôle multilatéral et négocié de leur fonctionnement » impliquant tous les acteurs, dont les migrant·e·s.



Si cette orientation politique nous paraît la seule à même de transformer l'actuel conflit de mobilité, nous sommes bien conscients qu'elle n'est pas à l'agenda de l'Europe néolibérale et nationaliste. Le conflit de mobilité actuel est ainsi appelé à perdurer. Tout utopique qu'il soit, notre pacte peut cependant inspirer les mouvements de solidarité avec les migrant·e·s. La liberté de circulation n'est pas, ou pas seulement, une utopie lointaine : c'est aussi un droit et une liberté dont les migrant·e·s illégalisés se saisissent au quotidien, qui peut nous guider dans nos pratiques de contestation et de soutien. À côté des appels humanitaires et humanistes pour l'accueil, certes importants, il nous faut replacer les migrations et les frontières dans un contexte politique et économique plus large – celui du passé et du présent de l'empire. En soulignant l'(in)justice qui est en jeu, de nouvelles alliances entre les mouvements de solidarité avec les migrant·e·s et d'autres mouvements progressistes pourront être forgées.

Dans les prochains mois, le pacte de l'UE contre les migrations sera discuté devant le Parlement européen et le Conseil. Sans nous faire d'illusions sur la difficulté du combat et son résultat, nous devons nous saisir de cette occasion d'affirmer qu'une autre Europe, d'ouverture et de solidarité, et un autre monde sont possibles, et de commencer à en poser les fondements par le bas.

Charles Heller, codirecteur du projet Forensic Oceanography, Goldsmiths, Université de Londres, et coprésident du réseau Migreurop
Bernd Kasperek, chercheur à l'Université de Göttingen et membre du réseau Kritnet.

Cette tribune a paru dans Libération sous le titre « Pour un pacte migratoire aux côtés des migrants » le 18 octobre 2020.

Une version anglaise et plus élaborée a paru en deux parties sur Open Democracy : <https://bit.ly/35iYK3T> et <https://bit.ly/2Ug8O71>

ACCUEILLIR LES RÉFUGIÉ·E·S DES CAMPS GRECS

Manifestation à Berne et soutien des villes

Dans le dernier Bulletin, nous avons parlé de la campagne « Evacuer MAINTENANT » à laquelle Sosf participe. 50 000 personnes et 130 organisations avaient soutenu une pétition qui demandait une évacuation rapide des camps de réfugié·e·s des îles grecques et un accueil généreux de ces personnes. Des milliers et des milliers de personnes y vivent dans des conditions inhumaines. La réponse de la Suisse à cette situation – l'accueil de 53 personnes mineures ayant déjà des membres de leur parenté en Suisse – est une honte par rapport à la gravité de la situation.

Dans la nuit du 8 au 9 septembre 2020, un incendie a détruit le camp de Moria sur l'île de Lesbos. Des images apocalyptiques ont montré des milliers de personnes désespérées et errantes qui avaient perdu leur dernier abri rudimentaire. Plus de 12 000 personnes vivaient là, soit quatre fois plus que prévu initialement. Immédiatement après l'incendie, des manifestations ont eu lieu dans toute l'Europe. Autour du groupe « Evacuer MAINTENANT », un petit comité a été formé dans l'idée d'organiser une manifestation nationale pour augmenter la pression sur le Conseil fédéral. Sosf a participé aux préparatifs.

Malgré le peu de temps à disposition, il a été possible d'obtenir l'autorisation d'organiser la manifestation sur la Place fédérale et d'organiser

Rassemblement « Evacuer MAINTENANT – nous avons de la place ». 4000 personnes se rassemblent sur la Place fédérale à la suite des incendies de Lesbos pour demander l'évacuation immédiate des camps de réfugié·e·s grecs.

MORIA 2.0 – « UNE GRAVE VIOLATION DES DROITS HUMAINS »

Le nouveau camp sur l'île de Lesbos



Fabian Bracher a coordonné pendant plusieurs mois la campagne « Evacuer Maintenant » et est membre du comité de « One Happy Family ». Depuis septembre, il est de retour à Lesbos. Stéphanie Nagy l'a interrogé sur la situation des personnes réfugiées sur cette île grecque.

le déplacement en bus de plusieurs centaines de personnes réfugiées concernées pour participer à la manifestation. L'après-midi, nous étions près de 4000 sur la Place fédérale pour exprimer notre solidarité. Nous avons écouté les discours de militant·e·s de Rota Migrant Solidarity Network, Alarmphone, Exit Racism Now! et d'autres. Ensemble, nous avons exprimé haut et fort notre colère à l'égard de la politique européenne et suisse de fermeture et nos revendications pour l'évacuation des camps grecs.

Un soutien grandissant des villes

Zurich, Berne, Bâle, Lucerne, Winterthur, Saint-Gall, Lausanne et Genève ont demandé aux autorités fédérales d'en faire davantage pour mettre fin à la détresse qui règne sur les îles de la mer Égée et se sont déclarées prêtes à accueillir des personnes réfugiées qui s'y trouvent actuellement. En effet, contrairement à ce que déclare la conseillère fédérale Karin Keller-Sutter, la base légale permettant une telle pratique d'accueil existe déjà aujourd'hui. Entre-temps, les villes de Fribourg, Neuchâtel et Wil ont également rejoint le mouvement. Par le biais d'une pétition, nous nous adressons directement aux communes pour qu'elles se joignent à l'appel. Nous vous remercions de participer aussi au niveau de votre commune. Car le camp de remplacement récemment construit à Moria est également une honte et devrait être évacué immédiatement – l'Europe et la Suisse doivent enfin agir.

Claude Braun,
Forum civique européen (FCE)

Au début du mois de septembre, le camp de Moria a été détruit par le feu. Comment vivent actuellement les personnes réfugiées sur l'île de Lesbos ?

La situation est catastrophique. Les personnes réfugiées ont dû rester des journées entières dans les rues au milieu des ruines et débris laissés par l'incendie, avant qu'un nouveau camp soit construit en toute hâte et sans plans sur un ancien stand de tir, directement au bord de la mer. En cas de tempête ou de hautes vagues, des parties du camp sont à chaque fois inondées. Avec l'aide des personnes réfugiées, les petites organisations qui travaillent dans les camps ont installé des sacs de sable pour retenir l'eau autant que possible. Il leur est interdit de faire de plus grandes transformations des infrastructures. Le nouveau camp est entouré de barbelés et est constamment surveillé par la police et l'armée.

7500 personnes vivent ici, dont environ 3000 mineur·e·s, 1700 femmes et 2800 hommes. Les personnes particulièrement vulnérables (enfants, femmes enceintes, personnes avec handicap ou malades chroniques) doivent aussi dormir dans des tentes. Il y a deux repas par jour mais, comme dans l'ancien camp, ils sont très mauvais et même souvent immangeables. Il n'y a pas d'eau courante et l'approvisionnement en électricité est très déficient. Les standards humanitaires (distance entre les tentes, nombre de douches et de toilettes, etc.), règles appliquées aux camps de personnes réfugiées du monde entier, ne sont pas respectés. Ce qui se passe ici est une grave violation des droits humains.

Comment les demandes d'asile sont-elles déposées ? Quels sont les obstacles ?

Le plus grand obstacle concerne actuellement l'accès véritable au système de l'asile. Des preuves de push backs illégaux sont de plus en plus souvent publiées : les garde-côtes grecs, en partie avec

l'aide de l'agence européenne de protection des frontières Frontex, interpellent des personnes dès leur arrivée en Grèce et les abandonnent sur des radeaux de survie dans les eaux turques. Si les personnes réussissent quand même à atteindre le camp, il leur reste encore bien des épreuves. Il manque avant tout un accès à des informations et à des conseils juridiques. Jusqu'à présent, les procédures prenaient beaucoup de temps. Les personnes devaient attendre des mois voire des années avant d'être auditionnées. Sous la pression de l'UE, les procédures ont été accélérées, avec l'inconvénient de déboucher sur des décisions plus souvent arbitraires et contraires aux droits humains. Les personnes requérantes d'asile n'ont guère le temps de réunir les preuves nécessaires pour étayer leur récit de manière vraisemblable. En parallèle, les règles se sont énormément durcies. Un « manque de disposition à coopérer » ou le « non-respect du règlement interne au camp » peut désormais aboutir à une décision négative – il peut parfois suffire d'arriver au camp quelques minutes après 20h. Les personnes sont alors dénoncées pour « entrée illégale », et parfois même condamnées, ce qui est clairement contraire à l'article 31 de la Convention de Genève relative au statut des réfugié·e·s.

Qu'est-ce que cela signifie pour le travail des organisations d'entraide ?

Beaucoup d'organisations bénévoles sont actives ici sur l'île de Lesbos, sur les autres îles et sur la terre ferme. Elles essaient de combler les lacunes des prestations étatiques. Le travail est toujours plus difficile. Selon une nouvelle loi, les ONG étrangères doivent s'inscrire dans un registre, ce qui implique, entre autres conséquences, des coûts élevés. En outre, les tentatives de criminaliser le travail des ONG vont en augmentant. Cela concerne surtout les organisations qui documentent les push-back illégaux et les violations

Pour télécharger la pétition
<https://bit.ly/AufrufFCE>

»

des droits humains. Seules peu d'organisations ont accès aux camps – souvent celles qui s'abstiennent de critiques publiques. Le gouvernement et les gestionnaires du camp ont fait en sorte que l'accès au nouveau camp soit fermé à certaines organisations. Par ailleurs, les organisations bénévoles sont souvent surchargées. Elles doivent accomplir des travaux que l'Etat devrait prendre en charge.

Dans quelle mesure ces camps sont-ils le symbole du caractère restrictif de la politique européenne en matière d'asile et de migration ?

La politique européenne en matière d'asile et de migration devient de plus en plus restrictive depuis des années. Les accès à l'Europe se bloquent, les push-back illégaux se multiplient et il devient toujours plus difficile d'obtenir l'asile ici. Les camps situés aux frontières extérieures de l'Europe sont cloisonnés et fermés. Les personnes réfugiées vivent derrière des barbelés et sous le contrôle constant de la police et de l'armée. La forteresse Europe se manifeste ici.

Une bulle de bienveillance au sein du camp

Un article du magazine de boulevard « Surprise » sur les frontières barbelées à Ceuta et Melilla l'a motivé à s'intéresser à la situation des réfugiés, nous dit Fabian Bracher. C'était fin 2014. Lorsqu'en été 2015, des milliers de personnes réfugié-e-s atteignent les îles grecques dans des canots pneumatiques, il s'engage pour la première fois comme volontaire sur l'île de Lesbos. Plus tard, il crée avec d'autres le centre communautaire « One Happy Family ». Ce centre entend offrir aux personnes devant vivre dans les camps un lieu ouvert, avec une atmosphère à la fois pacifique, créative et tranquille. Le travail se fait en collaboration avec les personnes réfugiées. Chaque jour, environ 250 personnes participent aux diverses activités et projets – qui vont de la station informatique à une place de jeux, en passant par des projets d'école pour enfants, jeunes et adultes.

(Na)

VOTE SUR LE SIS AU CONSEIL NATIONAL

La fin de la docilité ?

Le Système d'information Schengen (SIS) est une énorme banque de données qui, à la fin 2019, contenait près de 90 millions de jeux de données. La plupart concernent des objets (véhicules, passeports, cartes d'identité, etc.). Sur les 983 000 données personnelles, seules 4% concernaient des personnes recherchées faisant l'objet d'un mandat d'arrêt. Près de 200 000 personnes étaient en revanche signalées pour un « contrôle sous couverture » ou « contrôle ciblé » – dont un grand

nombre par les services secrets des Etats parties. Cependant, plus de la moitié des données personnelles figurant dans le SIS concerne des personnes venant d'Etats non membres de l'UE ou de l'AELE, auxquelles l'entrée dans l'espace Schengen est en principe refusée. Or, avec les nouvelles bases juridiques adoptées par l'UE en 2018, ce nombre devrait encore augmenter : à l'avenir, les interdictions d'entrée seront obligatoirement saisies dans le SIS, et ce, non plus uniquement pour des motifs de « sécurité intérieure », mais également pour de simples motifs relatifs au droit des étrangers.

Lors de la session d'automne, le Conseil national a refusé par 79 voix contre 74 de transposer dans le droit suisse les trois nouveaux règlements

de l'UE relatifs au SIS. L'UDC et les Verts ont voté unanimement contre. Cette « alliance contre nature » n'a pu obtenir le rejet du texte que grâce à l'abstention de la quasi totalité des socialistes.

C'est la première fois depuis l'entrée de la Suisse dans Schengen qu'une chambre du parlement refuse une extension de l'acquis de Schengen. Pendant quinze ans, le parlement a fidèlement et docilement tout approuvé – quel que soit l'objet : qu'il s'agisse de la participation à l'agence de

protection des frontières Frontex, du système Eurosur de surveillance des frontières, des passeports biométriques ou de diverses nouvelles banques de données ...

Le Conseil des Etats dira assez sûrement oui aux règlements SIS lors de la session d'hiver. L'affaire retournera ensuite à la Chambre basse pour la procédure d'élimination des divergences. Les député-e-s du Conseil national du PS et des Verts devront alors décider si ils et elles vont vraiment empêcher la participation à l'extension des outils du SIS ou s'il ne faut pas plutôt considérer leur comportement de vote de septembre comme un simple élan démonstratif.

(Bu)

« C'est la première fois depuis l'entrée de la Suisse dans Schengen qu'une chambre du parlement refuse une extension de l'acquis de Schengen. »



La manifestation « Stop Isolation » a été fortement réprimée par la police à l'aide de gaz lacrymogènes, balles en caoutchouc et canons à eau.

LA LUTTE PAIE

Bonnes nouvelles pour Hamza, Mohammed et Sarbast

Dans le mouvement de défense de l'asile, on peut parfois ressentir un découragement ou avoir l'impression que nos luttes se soldent toujours par des échecs. Pourtant, il y a aussi de belles victoires qui nous redonnent du courage et de l'énergie! Il est important d'en parler et de se réjouir pour les personnes concernées.

Vous aviez peut-être lu l'histoire de Hamza et Mohammed dans notre bulletin de mars 2020. Ces deux exilés marocains avaient été accusés par la Grèce d'avoir acheminé illégalement deux compatriotes sur le sol grec. En effet, les accusés et les deux personnes avec lesquelles ils voyageaient avaient cherché à franchir la frontière grecque depuis la Turquie pour déposer une demande d'asile en Europe. Au moment où ils avaient été interceptés par la police des frontières, Hamza et Mohammed tenaient les rames de l'embarcation, ce qui leur a valu d'être considérés comme les passeurs et donc l'ouverture d'une procédure pénale contre eux. Alors qu'ils risquaient jusqu'à vingt ans de prison, le travail de leurs défenseur·se·s et une campagne internationale de solidarité leur permet d'éviter le pire et de s'en sortir avec «seulement» quatre ans de prison. Finalement, leur peine est réduite et ils sont libérés le 10 septembre dernier, après 14 mois de prison! La solidarité internationale a porté ses fruits.

Une autre belle victoire dont nous nous réjouissons est celle de Sarbast Tamar. Ce militant communiste, kurde d'Irak, vivait en Suisse depuis une quinzaine d'années. À la suite du rejet définitif de sa demande d'asile, le jeune homme avait construit sa vie dans la clandestinité, se débrouillant pour subvenir à ses besoins en travaillant dans la restauration, dans des salons de coiffure puis comme barbier. En avril 2019, il recevait une réponse négative à une nouvelle tentative de régularisation. À ce moment-là, un collectif de soutien se met en place pour déposer une nouvelle demande de régularisation, cette fois en médiatisant sa situation et en cherchant un soutien politique. Le 17 octobre, nous étions heureux·ses d'apprendre qu'après toutes ces années si difficiles, Sarbast tenait enfin son autorisation de séjour en main. Il nous a demandé de remercier toutes celles et ceux qui lui avait apporté leur soutien.

(io)



«Evacuer maintenant»: La Suisse doit accueillir rapidement les réfugié·e·s bloqués dans les camps des îles de la mer Égée.

IL FAUT UNE ACTION HUMANITAIRE HUMAK!

Réfugié·e·s tibétain·e·s pris·e·s au piège

En 1963, les Tibétain·e·s fuyant le régime communiste étaient bien accueilli·e·s en Suisse. En 1995, lorsque je me suis rendue en Chine à la 4^e Conférence des Nations Unies sur les femmes, nous portions, en signe de protestation, des badges avec le drapeau tibétain et recevions, évidemment, des réactions d'irritation. En 1999, lors de la visite d'Etat du Président Jiang Zemin, il y avait tout autour de la Place fédérale des pancartes «Free Tibet», ce qui a fâché le président chinois, qui a déclaré au Conseil fédéral: «vous venez de perdre un bon ami». Avec l'entrée en vigueur du traité de libre-échange le 1^{er} juillet 2014, l'attitude de la Suisse a radicalement changé. En 2015, le SEM a signé un accord tenu secret avec le ministère chinois de la sécurité publique visant à identifier des ressortissant·e·s chinois·e·s présumé·e·s. La même année, l'autorité a converti tout·e·s les Tibétain·e·s en Chinois·e·s. La manifestation pro Tibet lors de la visite d'Etat chinoise en 2017 a été évacuée. Depuis, l'asile a été refusé à beaucoup de personnes tibétaines sur la base d'analyses linguistiques LINGUA douteuses et ce bien qu'un retour en Chine soit illicite du point de vue du droit international public. Le SEM prétend qu'un retour est possible en Inde ou au Népal, mais aucun de ces pays ne montre d'intérêt à coopérer avec les autorités suisses des migrations. Le nombre de personnes déboutées d'origine tibétaine qui vivent actuellement à l'aide d'urgence dans des conditions inhumaines est estimé à 300.

Beaucoup tentent, après plus de cinq ans à l'aide d'urgence, de demander une admission humanitaire. Toutefois, ce qui était autrefois possible est désormais exclu: pour une régularisation, il faut un passeport ou un autre document officiel, ce que ne possèdent que rarement, voire jamais, les Tibétain·e·s. Les demandes sont toutes rejetées.

L'obéissance résignée de la Suisse face aux autorités chinoises et la nôtre face aux responsables en matière de cas de rigueur doivent cesser. Nos revendications sont les suivantes: les Tibétain·e·s sont des Tibétain·e·s, l'accord douteux d'espionnage avec la Chine doit cesser et il faut un contrôle des analystes linguistiques. Avec une action humanitaire HUMAK 2021, toutes les personnes ayant touché l'aide d'urgence pendant longtemps – Tibétain·e·s et autres – doivent être légalisées.

Anni Lanz

DE TERRORISTE À PERSONNE DANGEREUSE

Et pourquoi cela nous concerne

Depuis quarante ans, le droit pénal suisse se caractérise par son extension et par son durcissement. Davantage de peines et des mesures plus sévères, – comme les internements et les expulsions, – sont censées résoudre les problèmes de sécurité de la société. En parallèle, la criminalité diminue depuis quarante ans et on ignore jusqu'ici si les durcissements du droit pénal et l'augmentation des forces de police engendrent plus de sécurité.



EN BREF



Dans les années 1980, le droit pénal en matière de stupéfiants a été durci et la notion d'actes préparatoires punissables introduite. Puis, dix ans plus tard, l'adhésion et le soutien à des « organisations criminelles » et de nombreuses autres infractions sont introduites. Depuis, toute personne qui a le dessein de commettre un acte punissable et qui a commencé à le concrétiser peut s'attendre à être punie, même sans avoir obtenu de « réussite » criminelle.

Depuis les attentats du 11 septembre 2001, l'arsenal pénal contre le terrorisme a été renforcé, en Suisse également. Les autorités étatiques de sécurité se sont vues attribuer de plus en plus de compétences et de possibilités d'intervention, de plus en plus d'argent, d'équipements et de personnel. Suivant cette tendance, le parlement a adopté à la session d'automne 2020 deux nouveaux paquets législatifs aux répercussions considérables, qui devraient accentuer la punissabilité et permettre des mesures policières préventives.

Le premier paquet introduit la notion d'« organisation terroriste ». L'adhésion et le soutien à une telle organisation sont passibles d'une peine privative de liberté jusqu'à 10 ans. Les membres dirigeant·e·s risquent jusqu'à 20 ans de prison. Pour des instructions ou une formation en vue de commettre un acte terroriste, ainsi que le recrutement pour une organisation terroriste ou des voyages à l'étranger dans le même but, la peine peut aller jusqu'à 5 ans de privation de liberté.

Le second paquet contient des mesures policières contre les « terroristes potentiels ». Le service de renseignement de la Confédération (SRC) procure les « indices concrets et actuels » par des méthodes utilisées par les services secrets et qualifié, le cas échéant, une personne de dangereuse. Ensuite, la Fedpol prend des mesures contre les personnes reconnues comme telles. Il peut s'agir d'une obligation de se présenter et de participer à des entretiens, d'une interdiction de contact, d'une interdiction de périmètre, d'une interdiction de quitter le territoire, voire même d'une assignation à résidence. Ces restrictions peuvent être ordonnées pour plusieurs mois. Les recours interjetés contre ces décisions n'ont pas d'effet suspensif.

Dans le monde entier, les régimes autocratiques, mais aussi les Etats qui se prétendent démocratiques et constitutionnels, façonnent des définitions légales du « terrorisme » toujours plus

LE COVID-19 COMPLIQUE
LE TRAVAIL DE SOSF

Nous avons besoin de votre soutien!

Une part importante du travail de Solidarité sans frontières consiste en l'organisation d'événements permettant de faire mieux connaître les politiques migratoires et d'asile à la population. Chaque année, nous organisons des conférences pour sensibiliser et informer, des manifestations ou des rassemblements pour mobiliser notre base et faire connaître nos revendications. Cette année, en raison de la situation sanitaire, plusieurs projets sont tombés à l'eau. Or, c'est en grande partie grâce à ces projets que nous arrivons à récolter des fonds pour financer le fonctionnement de notre secrétariat.

Pour cette raison, nous nous trouvons dans une situation financière précaire en cette fin d'année 2020. Nous avons grandement besoin de vos dons pour réussir à boucler nos comptes! Un grand merci pour votre soutien et votre fidélité, qui nous sont très précieux.

**Solidarité sans frontières, 3011 Bern,
IBAN CH03 0900 0000 3001 3574 6**

larges et imprécises. Il s'agit d'une volonté claire de mobiliser le droit pénal contre des mouvements d'opposition non-violents et démocratiques, contre la désobéissance civile et contre les médias critiques. Avant les débats parlementaires, le Conseil des droits de l'homme de l'ONU a demandé à la Suisse, qui se voit volontiers comme le berceau de la démocratie, de ne pas adopter des lois pareillement excessives. Elles ouvrent la voie à une surveillance de l'opposition politique comme étant potentiellement dangereuse et à sa criminalisation en tant que terroriste.

(Pf)

Sosf soutient le référendum lancé contre le paquet de lois antiterrorisme. C'est pourquoi nous joignons une feuille de signatures au Bulletin.

FONDATION DE LA PLATEFORME TRAITE

Lutte contre la traite des êtres humains

Le 14 octobre 2020 a eu lieu le lancement de la « Plateforme Traite », une plateforme suisse contre la traite des êtres humains. Elle a été initiée par quatre organisations non gouvernementales actives dans la protection et le soutien spécialisé aux victimes de la traite et engagées politiquement dans ce domaine. Il s'agit du Centre d'assistance aux migrantes et aux victimes de la traite des femmes FIZ, du Centre Social Protestant CSP Genève, de MayDay Ticino et d'Astrée à Lausanne.

Selon la définition figurant sur le site de l'Office fédéral de la police Fedpol, la traite des êtres humains consiste « à recruter des personnes, à offrir leurs services, à les transférer, à les entretenir par le biais d'intermédiaires, à les héberger ou à les accueillir en vue de leur exploitation ». Selon le droit suisse, la traite des êtres humains est une infraction pénale. Toutefois, les condamnations ne sont que très peu nombreuses (ex: 7 en 2019, www.plattform-menschenhandel.ch).

Les raisons en sont complexes car la problématique est influencée par la pauvreté, par des mécanismes de discrimination basée sur l'identité de genre, l'ethnie, l'orientation sexuelle et, enfin, par le système migratoire répressif en Suisse et en Europe. Les personnes réfugiées et les personnes migrantes sont particulièrement exposées au risque de devenir victimes de la traite des êtres humains. Ce sont précisément ces personnes qui se trouvent souvent dans des situations précaires liées à leur statut de séjour. Il est donc d'autant plus difficile de demander de l'aide et de témoigner contre les auteurs·s*.

Par conséquent, il est difficile d'évaluer l'ampleur de la traite des êtres humains en Suisse. Les quatre associations fondatrices de la Plateforme indiquent avoir conseillé plus de 400 personnes concernées au total. Toutefois, ce nombre ne représente certainement qu'une infime partie des cas réels.

La Plateforme Traite a pour but de faciliter les échanges entre les organisations actives dans le domaine, de favoriser une action commune et à servir de réseau. En effet, les cantons ne disposent actuellement pas tous de structures offrant protection et soutien aux victimes de traite d'êtres humains.

(Fu)

IMPRESSUM

**BULLETIN
SOLIDARITÉ SANS FRONTIÈRES**

Paraît 4 fois par an

Tirage de cette édition
2600 allemand / 600 françaisAffirmés par la REMF/FRP
2290 allemand / 517 françaisComposition/Graphisme
Simone Kaspar de Pont, GenèveImpression et expédition
selva caro druck ag, Flims WaldhausRédaction
Heiner Busch (Bu), Peter Frei (Pf), Maria Furrer (Mf), Stéphanie Nagy (Na), Amanda Ioset (Io), Maria Winker (Wi)Traductions
Olivier von Allmen, Cyrille Baumann,
Marianne Benteli

Lectorat Sosf

Photos
Jojo Schulmeister, Manuel Lopez,
Solidarité TattesDélai rédactionnel pour le prochain numéro
le 15 janvier 2021Nous nous réservons le droit d'abréger le
courrier des lecteursCotisation 2020 abo inclus
salariés 70.- / couples 100.- /
non-salariés 30.- / organisations 120.-
abonnement
individuel 30.- / organisations 50.-Editrice
Solidarité sans frontières
Schwanengasse 9, 3011 Berne
(regroupement CAS/MODS)
Tél. 031 311 07 70
sekretariat@sosf.ch
www.sosf.ch
CP 30-13574-6
IBAN CH03 0900 0000 3001 3574 6
BIC POFICHBEXXX

KIOSQUE

Davantage d'infos sur la Plateforme :

<https://bit.ly/35jOcBr>

* Les personnes qui ont subi l'exploitation et/ou la violence à l'étranger et qui vivent maintenant en Suisse n'ont, selon la loi suisse d'aide aux victimes, aucun droit à des prestations d'assistance. Pas non plus si la violence ou l'exploitation a eu lieu pendant la fuite.

CONGÉ MATERNITÉ

Un remplacement au Seki

Tout bientôt, une petite fille va venir agrandir la famille de notre secrétaire générale Amanda Ioset! Nous sommes heureux·ses de lui avoir trouvé une excellente remplaçante pendant son congé maternité : Sophie Guignard, l'actuelle co-présidente de Solidarité sans frontières. Vous la connaissez déjà, puisqu'elle signe régulièrement des articles dans ce bulletin et que nous vous l'avions présentée dans le portrait de septembre 2017. Révoltée, militante, enseignante, doctorante... Sophie a plusieurs cordes à son arc. Nous nous réjouissons de l'accueillir dans notre équipe et de travailler plus étroitement avec elle au cours des prochains mois.

Le Seki

MIGRATION ET HANDICAP

La route à bout de bras

Dans un récit écrit sous forme d'abécédaire, Mamadou Sow livre un témoignage poignant de son parcours de vie et plus particulièrement de la route qui l'a mené de Guinée en Europe.

Né il y a 23 ans dans le village de Fonfoyah en Guinée, Mamadou fait partie de la minorité peul, une ethnie longtemps persécutée par le pouvoir. À l'âge de 3 ans, il perd l'usage de ses jambes après avoir contracté la polio. Depuis, il se déplace à l'aide de ses mains. Il est élevé par sa grand-mère, pour laquelle il a beaucoup d'admiration et qui l'a « toujours beaucoup encouragé et félicité ». Quand elle décède, il a 10 ans.

Commence alors un long périple pour survivre dans un pays où les personnes en situation de handicap sont mal perçues. Livré à lui-même dans la capitale, Conakry, il est d'abord obligé de mendier, mais il trouve le moyen de monter un petit commerce sur un marché. Là, il entend parler de l'Europe. On lui dit que les personnes qui n'ont pas l'usage de leurs jambes se font opérer gratuitement. Ces récits lui donnent de l'espoir. Mais ce qui va le décider à partir, ce sont les troubles politiques qui secouent le pays en 2015 – visant particulièrement les peuls – et qui finissent par détruire son commerce.

Mamadou raconte ensuite son chemin vers l'Europe et tout ce que cela comporte : la peur, le danger, la honte, le racket, la torture, la violence, la mendicité, les travaux forcés, mais aussi l'amitié, l'entraide, la solidarité et l'instinct de survie qui l'ont souvent sauvé. Puis, en arrivant en Europe, les regrets et la déception face à un système qui pousse les exilé·e·s dans l'attente perpétuelle de décisions.

À travers son récit, Mamadou nous plonge dans « les difficultés que les personnes handicapées rencontrent sur le continent africain et aussi en Europe ». Il livre ses réflexions, ses espoirs et ses rêves d'un monde où les droits humains seraient respectés.

On est conquis par cette structure abécédaire, qui laisse l'espace et le temps nécessaire entre des passages qui montrent concrètement les conséquences inhumaines et terrifiantes de la politique migratoire européenne. Ariane Tripet

Mamadou Sow (propos recueillis par Elisabeth Zurbriggen), *La route à bout de bras : L'abécédaire de l'Afrique à l'Europe en zigzag*, Editions Migrilude, 90 pages, 2020.

ÉCHOS DE LA MER ÉGÉE

Voix de réfugiés

Dans « Échos de la mer Égée – voix de réfugiés », la fribourgeoise Mary Wenker partage des histoires de vie recueillies au cours de ses nombreux séjours auprès des réfugié·e·s de Chios, en Grèce. Présidente et fondatrice de l'association CHOOSEHUMANITY, Mary Wenker se rend en effet régulièrement sur cette île de la mer Égée pour des missions humanitaires depuis 2016, peu après la signature de l'accord entre l'Union européenne et la Turquie.

L'ouvrage, publié chez l'Harmattan et préfacé par Jean Ziegler, veut avant tout donner la parole aux principaux·les intéressé·e·s : qui sont-ils·elles ? Où vivent-ils·elles ? Quels sont leurs craintes et leurs espoirs ? À travers une trentaine de petits récits échappés des grillages des camps, nous découvrons les bribes des histoires de Dimitri, Reza, Omar ou encore Elker. Ces personnes viennent de Syrie, d'Afghanistan, d'Irak, d'Afrique... et elles sont là, bloquées par milliers dans ces camps grecs surpeuplés aux portes de l'Europe. On plonge ainsi dans le quotidien de ces hommes et de ces femmes, un quotidien fait d'attentes, d'incertitudes, d'angoisses. Mais aussi d'espoir, comme l'exprime Joseph qui revendique « le droit à la vie, à la liberté, à l'épanouissement individuel, et au respect des droits de l'homme », ou Naïf, qui attend patiemment la venue de sa femme et de ses enfants qu'il n'a pas vu depuis quatre ans, en regardant la mer.

Pour Mary Wenker, la réalité vécue par les réfugié·e·s des îles grecques concerne tout·e·s les citoyen·ne·s d'Europe. Leur situation est après tout le résultat d'une politique européenne de fermeture des frontières et de création de camps. Aussi, le livre s'adresse à toute personne qui « fait preuve d'ouverture d'esprit et accepte de regarder les choses sous un angle un peu différent ». Une lecture qui remet en question les stéréotypes et donne matière à réflexion : indispensable en cette période de montée de la xénophobie et de repli identitaire.

(io)

Mary Wenker, *Échos de la mer Égée – Voix de réfugiés*, L'Harmattan, 174 pages, 2020.

ANZEIGE

ClimatePartner^o
wir drucken klimaneutral

für den wald.

umweltbewusster druck und klimaschutz ist uns ein anliegen.
ihr produkt wird bei uns klimaneutral gedruckt und
auf wunsch mit dem label von climatepartner versehen.
so engagieren auch sie sich für nachhaltigkeit und klimaschutz.

selva caro druck

die kleine druckerei inmitten der natur

rudi dadens 6 7018 flims t 081 911 22 55 mail@selvacaro.ch www.selvacaro.ch

PORTRAIT SIMONE KASPAR DE PONT



Notre graphiste s'en va avec des projets plein la tête!

Depuis douze ans, elle met en page le bulletin de Sosf. Simone Kaspar de Pont passe aujourd'hui la main pour se consacrer à de nouveaux projets. Nous la remercions du fond du cœur pour cette longue collaboration très riche sur le plan professionnel et humain.

Typographe, graphiste, illustratrice, jardinière, coopératrice, mère de trois filles: Simone est l'une de ces femmes aux talents et aux tâches innombrables, avec toujours pour fil rouge le combat quotidien pour un monde meilleur.

Simone, suisse-allemande d'origine, vit à Genève depuis 2003. Après un apprentissage de typographe, elle a étudié les arts visuels à l'école d'art de Lucerne, où elle a touché au graphisme, à l'illustration et à la vidéo. Aujourd'hui, elle travaille à 50% dans un atelier de graphisme, tout en acceptant d'autres mandats à côté. Quand cela est possible, elle apprécie de faire le lien entre son travail de graphiste et son engagement pour la collectivité: «J'aime travailler pour la culture,

toilettes sèches. «Equilibre» fait la promotion de ce type d'assainissement à travers des visites et des brochures de vulgarisation... illustrées par Simone! «Nous voulons montrer qu'un autre monde est possible, aussi dans les toilettes», précise-t-elle avec humour. Un autre projet qui lui tient beaucoup à cœur est le jardin que les treize familles de son immeuble se partagent. Le potager et les poules sont en commun, et un groupe «jardin» s'est formé pour appliquer les principes de la permaculture. Résultat: même en ville et sur une parcelle de taille moyenne, il est possible de cultiver de grandes quantités de légumes en été. On sent que la question de l'alimentation est centrale dans les réflexions de Simone: elle rêverait d'ailleurs de créer un supermarché participatif avec des produits locaux dans son quartier... quand elle en aura le temps.

Dans la collaboration avec Solidarité sans frontières, qui a débuté en 2008, Simone a apprécié «cet élan, cette volonté de se battre pour changer les choses, même si c'est parfois difficile». Aujourd'hui pourtant, il est temps de passer à autre chose. Pour Sosf, ce sera l'occasion de travailler avec d'autres graphistes et de vous proposer une version modernisée du bulletin dès le prochain numéro.

En réalisant l'entretien qui a servi de base à la rédaction de ce portrait, j'ai été heureuse d'apprendre que Simone n'avait pas trop souffert de nos retards dans l'envoi des textes, de nos corrections pointilleuses et de notre «flexibilité» dans le (non)-respect des délais... Chère Simone, nous avons énormément apprécié ton professionnalisme, ta souplesse, ta joie de vivre. Bon vent pour la suite! (io)

«*J'aime travailler pour la culture, les maisons de quartier, pour les écoquartiers ou encore faire des affiches ou des flyers pour la grève pour le climat.*»

les maisons de quartier, pour les écoquartiers ou encore faire des affiches ou des flyers pour la grève pour le climat. Je donne souvent des coups de main pour ce genre de choses.» Si ces dernières années, le graphisme a pris beaucoup de place dans ses activités artistiques, elle souhaite aujourd'hui se tourner davantage vers l'illustration.

L'un de ses projets de vie importants est la coopérative d'habitation «Equilibre», dans laquelle elle vit avec sa famille et qu'elle a contribué à construire. La particularité de cette coopérative participative, qui compte plus de cent logements, est que tous les immeubles sont équipés de



Un Abo cadeau au bulletin de Solidarité sans frontières pour les fêtes de fin d'année

Solidarité sans frontières a besoin de votre soutien pour pouvoir continuer à mener à bien ses activités. Aidez-nous à élargir notre liste d'abonné·e·s au bulletin en offrant un abonnement d'un an (Fr. 30.-) à un·e de vos proches pour les fêtes de fin d'année!

Mes coordonnées

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

Ville _____

Téléphone _____

Les coordonnées de la personne qui recevra l'abonnement-cadeau

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

Ville _____

- Je verse Fr. 30.- directement sur le compte de Solidarité sans frontières, Schwanengasse 9, 3011 Bern, IBAN CH03 0900 0000 3001 3574 6
- J'aimerais recevoir un bulletin de versement

Merci de découper ce formulaire et de le renvoyer à : Solidarité sans frontières, Schwanengasse 9, 3011 Berne.